

Grand Poitiers Communauté urbaine



DÉPLACEMENT

Plan de mobilité : 4 réunions publiques pour vous exprimer sur la mobilité à Grand Poitiers

Dans le cadre de la consultation des habitants sur le futur Plan de Mobilité de Grand Poitiers, des réunions publiques à destination des habitantes et habitants de Grand Poitiers sont organisées sur tout le territoire. Rendez-vous en septembre et en octobre pour partager vos besoins sur la mobilité à Grand Poitiers !

Publié le 17 septembre 2023

Mobilité : partagez votre avis et vos besoins lors de réunions publiques !

Dans le cadre de la **consultation des habitants sur le futur Plan de Mobilité** de Grand Poitiers, des **réunions publiques** à destination des habitantes et habitants de Grand Poitiers sont organisées sur tout le territoire.

L'objectif de ces réunions ? Échanger sur un **diagnostic des mobilités du territoire**, afin que les participants fassent part de leur ressenti et de leurs besoins.

Intéressé(e) ? Rendez-vous :

➤ **Le 18 septembre à 19h à Jaunay-Marigny**

Adresse : salle du Foyer, 86380 Jaunay-Marigny

➤ **Le 25 septembre à 19h30 à Coulombiers**

Adresse : 39 route nationale, 86600 Coulombiers

➤ **Le 3 octobre à 19h à Pouillé**

Adresse : route de Jardres, 86800 Pouillé

➤ **Le 5 octobre à 19h30 à Poitiers**

Adresse : 15 Place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers

Le plan de mobilité de Grand Poitiers

La **loi d'Orientation des Mobilités (LOM)**, promulguée en 2019, donne aux agglomérations de plus de 100 000 habitants la responsabilité d'autorité **organisatrice des mobilités**.

Dans ce cadre, **Grand Poitiers** Communauté urbaine doit **adopter un Plan de Mobilité**, document déterminant « les principes régissant l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement » sur son territoire.

Ainsi, Grand Poitiers a lancé en 2023 **l'élaboration du plan de mobilité du territoire**, dans le cadre de la feuille de route validée par le conseil communautaire qui prévoit **4 chantiers** :

- **Chantier 1** – Garantir l'équité territoriale dans l'offre de services proposée aux usagers tout en étant conscient des limites du bus pour les zones à plus faible densité
- **Chantier 2** – Travailler la cohérence de l'infrastructure cyclable à l'échelle de la Communauté urbaine et du bassin de vie élargi pour favoriser les flux de moyenne distance et réduire les discontinuités
- **Chantier 3** – Renforcer l'articulation entre mobilité et urbanisme pour réduire les flux et favoriser le report vers les mobilités collectives
- **Chantier 4** – Négocier avec les gestionnaires d'infrastructures routières et ferroviaires pour garantir leur bon fonctionnement pour les usagers et réduire leurs nuisances sur les territoires qu'elles traversent.

Après avoir établi un **diagnostic** de la mobilité du territoire de Grand Poitiers et défini **les enjeux, la stratégie, les axes de travail** ainsi que le **projet** du plan de mobilité, la Communauté urbaine a désormais lancé une **concertation auprès des habitantes et habitants** du territoire par plusieurs biais :

- Un **questionnaire** lors du diagnostic sur la plate-forme « Je participe » (ouvert jusqu'au 20 septembre)
- Des **réunions publiques déconcentrées** pour le diagnostic et le plan d'actions
- D'une **enquête publique** sur le projet

<https://www.grandpoitiers.fr/information-transversale/actualites/plan-mobilite-3-reunions-publiques-pour-vous-exprimer-sur-la-mobilite-a-grand-poitiers-40089?>

Vous souhaitez en savoir plus ? Consultez

[la page dédiée au plan de mobilité \(https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/projets-et-conseil-en-mobilite/plan-de-mobilite\)](https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/projets-et-conseil-en-mobilite/plan-de-mobilite)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi